

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Après avoir ralenti en 2023 (+0,6 %), la hausse du PIB réel s'est accélérée au Québec en 2024 (+1,4 %). La croissance économique devrait se poursuivre en 2025 (+1,1 %) et en 2026 (+1,4 %), soutenue notamment par les baisses additionnelles de taux d'intérêt.

Toutefois, l'élan économique sera freiné par le conflit commercial avec les États-Unis. Cette conjoncture aura des effets négatifs principalement sur les investissements non résidentiels ainsi que sur les exportations.

Le marché du travail s'est modéré en 2024. Par conséquent, le taux de chômage a augmenté. Il est passé de 4,5 % en moyenne en 2023 à 5,3 % en 2024. Le taux de chômage remontera temporairement à 5,8 % en moyenne en 2025, avant de diminuer à 5,4 % en 2026.

Au Canada, la progression du PIB réel devrait se situer à 1,4 % en 2025 et à 1,6 % en 2026, tandis qu'aux États-Unis, la croissance devrait décélérer à 1,8 % en 2025 et à 1,9 % en 2026, après avoir atteint 2,8 % en 2024.

LA SITUATION BUDGÉTAIRE DU QUÉBEC

Le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, après versements au Fonds des générations, présente des déficits de 10,4 milliards de dollars en 2024-2025 et de 13,6 milliards de dollars en 2025-2026. À compter de 2026-2027, les déficits décroîtront graduellement pour atteindre 1,5 milliard de dollars en 2028-2029. Le cadre financier prévoit une provision pour éventualités de 2,0 milliards de dollars en 2025-2026 et en 2026-2027 et de 1,5 milliard de dollars par année à compter de 2027-2028, pour un total de 8,5 milliards de dollars sur cinq ans.

L'équilibre budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire sera atteint au plus tard en 2029-2030.

Les revenus atteignent 156,3 milliards de dollars en 2025-2026, avec une croissance de 0,7 %. Celle-ci augmentera à 5,7 % en 2026-2027.

Les dépenses s'élèvent à 165,8 milliards de dollars en 2025-2026, avec une croissance de 1,5 %. Celle-ci sera de 2,7 % en 2026-2027.

CADRE FINANCIER DE 2024-2025 À 2029-2030

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	TCAM ⁽¹⁾
Revenus autonomes	124 545	125 732	132 825	138 134	143 139	148 186	
Variation en % ⁽²⁾	8,6	1,0	5,6	4,0	3,6	3,5	3,5
Transferts fédéraux	30 636	30 610	32 362	33 071	33 110	33 103	
Variation en % ⁽³⁾	-0,8	-0,1	5,7	2,2	0,1	0,0	1,6
Total des revenus	155 181	156 342	165 187	171 205	176 249	181 289	
Variation en %	6,6	0,7	5,7	3,6	2,9	2,9	3,2
Dépenses de portefeuilles	-153 406	-156 102	-159 911	-162 322	-164 092	-167 150	
Variation en % ⁽⁴⁾	8,4	1,8	2,4	1,5	1,1	1,9	1,7
Service de la dette	-9 853	-9 670	-10 402	-11 556	-12 007	-12 242	
Variation en % ⁽⁵⁾	-1,3	-1,9	7,6	11,1	3,9	2,0	4,4
Total des dépenses	-163 259	-165 772	-170 313	-173 878	-176 099	-179 392	
Variation en %	7,7	1,5	2,7	2,1	1,3	1,9	1,9
Provision pour éventualités	—	-2 000	-2 000	-1 500	-1 500	-1 500	
SURPLUS (DÉFICIT) COMPTABLE⁽⁶⁾	-8 078	-11 430	-7 126	-4 173	-1 350	397	
Écart à résorber	—	—	—	1 000	2 500	2 500	
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2 354	-2 177	-2 402	-2 522	-2 648	-2 796	
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	-10 432	-13 607	-9 528	-5 695	-1 498	101	

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Il s'agit du taux de croissance annuel moyen, qui correspond à la moyenne géométrique sur cinq ans, soit de 2025-2026 à 2029-2030.

(2) En 2025-2026, la croissance moindre des revenus autonomes est notamment due à l'évolution de l'activité économique, évolution influencée par le conflit commercial déclenché par les États-Unis, et à la non-réurrence d'une partie importante des sommes que le gouvernement du Québec recevra en 2024-2025 pour compenser les coûts de santé liés au tabagisme en vertu du plan d'arrangement entre les compagnies de tabac et leurs créanciers.

(3) La diminution des transferts fédéraux en 2024-2025 s'explique, entre autres, par une baisse de la pérennité qui résulte des changements apportés par le gouvernement fédéral à ce programme dans le cadre de son budget de 2023. La diminution en 2025-2026 s'explique par la non-réurrence de certains revenus, comme le remboursement des coûts du Québec annoncé en juin 2024 en lien avec l'accueil des demandeurs d'asile. La croissance de 5,7 % en 2026-2027 est attribuable notamment au rythme de réalisation des projets d'infrastructure qui font l'objet d'un financement fédéral.

(4) Pour 2024-2025, la croissance des dépenses de 8,4 % est attribuable aux initiatives annoncées en mars 2024 et en novembre 2024, à la hausse des coûts des services dans le secteur de l'éducation et des coûts liés à la prestation des soins de santé et des services sociaux, ainsi qu'au décalage dans le rythme de réalisation des infrastructures. La croissance s'explique également par des facteurs ponctuels dont la non-réalisation des dépenses en rémunération découlant de la grève du personnel scolaire en 2023-2024 et les inondations provoquées par la tempête post-tropicale Debby. La croissance en 2025-2026 s'explique notamment par des éléments en 2024-2025 sans récurrence à hauteur de 1,9 G\$, notamment en raison de l'incidence de la modification comptable pour tenir compte des travaux déjà réalisés par les sociétés de transport en commun, en raison de la variation en lien avec des moins-values durables et des provisions pour pertes révisées du Fonds du développement économique et afin de comptabiliser l'impact de la tempête post-tropicale Debby. En excluant ces éléments, la croissance des dépenses s'établirait à 3,0 % en 2025-2026 plutôt qu'à 1,8 %.

(5) La baisse du service de la dette en 2024-2025 et en 2025-2026 s'explique par l'évolution des taux d'intérêt et par la non-réurrence de pertes sur disposition d'actifs. La croissance du service de la dette à partir de 2026-2027 s'explique par l'augmentation du niveau de la dette et par le renouvellement, à taux plus élevés, d'emprunts à taux fixes arrivant à échéance.

(6) Il s'agit du surplus ou du déficit lié aux activités présentés dans les comptes publics.

RÉDUCTION DE LA DETTE

Au 31 mars 2025, la dette nette du Québec s'établira à 235,8 milliards de dollars, soit à 38,7 % du PIB. Il s'agit d'un niveau inférieur à celui d'avant la pandémie, qui était de 40,9 % du PIB au 31 mars 2020. La dette nette au PIB augmentera d'ici 2027-2028 sous l'effet notamment des investissements importants en infrastructures publiques nécessaires à la stimulation de la croissance économique dans un contexte incertain. Elle redescendra par la suite pour s'établir à 39,8 % du PIB au 31 mars 2030. Le gouvernement demeure engagé à réduire la dette à long terme et poursuit les versements au Fonds des générations.

L'évolution de la situation budgétaire et le contexte économique incertain actuel appellent cependant à une révision des cibles de réduction de la dette annoncées en mars 2023. La dette nette au PIB devra ainsi être réduite à 35,5 % du PIB d'ici 2032-2033 et à 32,5 % du PIB d'ici 2037-2038.

LE FINANCEMENT

Pour l'année 2024-2025, le programme s'établit à 36,7 milliards de dollars, soit 0,2 milliard de dollars de plus que prévu dans le budget de mars 2024. Le programme de financement s'établira à 29,7 milliards de dollars en 2025-2026. Pour les quatre années suivantes, soit de 2026-2027 à 2029-2030, il s'établira en moyenne à 31,7 milliards de dollars.

PROGRAMME DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DE 2024-2025 À 2029-2030

(en millions de dollars)

	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030
Besoins financiers nets	25 436	29 084	25 882	22 456	15 280	13 737
Remboursements d'emprunts	16 753	16 899	14 104	13 309	14 488	17 701
Utilisation du Fonds des générations pour le remboursement d'emprunts	-4 400	-2 500	—	—	—	—
Retrait du Fonds des congés de maladie accumulés	-165	—	—	—	—	—
Retrait du Fonds d'amortissement des régimes de retraite	-2 500	-2 500	-2 500	-2 500	-2 500	-2 500
Utilisation des emprunts effectués par anticipation	-3 150	-9 322	—	—	—	—
Transactions en vertu de la politique de crédit ⁽¹⁾	-2 586	—	—	—	—	—
Financement par anticipation réalisé	9 322	—	—	—	—	—
Augmentation de l'encours des bons du Trésor du Québec	-2 000	-2 000	—	—	—	—
TOTAL	36 710	29 661	37 486	33 265	27 268	28 938

Note : Un montant négatif indique une source de financement, alors qu'un montant positif représente un besoin de financement.

(1) Dans le cadre de la politique de crédit, qui vise à limiter le risque relatif aux contrepartistes, le gouvernement débourse ou encaisse des sommes à la suite notamment des mouvements des taux de change. Ces sommes n'ont pas d'effet sur la dette.

En 2024-2025, le gouvernement a réalisé jusqu'à maintenant 34 % de ses emprunts sur les marchés étrangers, alors que la moyenne des 10 dernières années s'établit à 30 % :

- 5,75 milliards de dollars américains (7 761 millions de dollars canadiens);
- 1,25 milliard d'euros (1 866 millions de dollars canadiens);
- 750 millions de livres sterling (1 323 millions de dollars canadiens);
- 1,35 milliard de dollars australiens (1 212 millions de dollars canadiens);
- 290 millions de francs suisses (434 millions de dollars canadiens).

En avril 2024, le Québec a réalisé sa plus importante émission d'obligations toutes devises confondues, un emprunt de 3,75 milliards de dollars américains (5,0 milliards de dollars canadiens) d'une échéance de 5 ans.

À ce jour, environ 81 % des emprunts réalisés en 2024-2025 avaient une échéance de 10 ans ou plus, alors que la moyenne des 10 dernières années s'établit à 77 %. L'échéance moyenne de la dette s'élevait à 11 ans au 31 mars 2024.

COTES DE CRÉDIT

En 2024, l'ensemble des agences qui notent le Québec ont confirmé sa cote de crédit avec perspective stable.

COTES DE CRÉDIT DU QUÉBEC

Agence de notation	Cote de crédit	Perspective
Standard & Poor's (S&P)	AA-	Stable
Moody's	Aa2	Stable
Fitch Ratings	AA-	Stable
Morningstar DBRS	AA (low)	Stable
Japan Credit Rating Agency (JCR)	AAA	Stable

Note : Il s'agit des cotes de crédit du Québec au 5 mars 2025.

